

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

L'attribution du titre RNCP s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences ci-dessous et la validation de la thèse professionnelle. La thèse professionnelle est réalisée à partir d'une expérience vécue en entreprise d'une durée minimum de 4 mois. Le sujet doit être choisis en rapport avec un réel besoin exprimé par l'entreprise. Le candidat doit rédiger un rendu individuel qu'il soutiendra devant un jury de soutenance.

BLOCS	COMPÉTENCES
1. Définir le cadre d'un projet d'architecture de service dans un contexte digital	C1-C5
2. Réaliser le projet d'architecture de service dans un contexte digital	C6-C12
3. Conduire l'amélioration continue de l'architecture dans une visée centrée utilisateur	C13-C17
4. Manager des projets et des équipes en lien avec la conception d'une architecture digitale orientée multi-services	C18-C21

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc 1 : Définir le cadre d'un projet d'architecture de service dans un contexte digital</b>			
<b>Activité 1 - Analyse des besoins de l'organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de l'existant à travers la grille de lecture ACIFO</li> <li>- Analyse des capacités/limites de l'entreprises en termes techniques et technologiques</li> <li>- Audit de l'organisation</li> </ul>	<b>C1. Établir une image de l'existant</b> en faisant des synoptiques de l'organisation selon les cinq dimensions (Architecturale, Communication, Informationnelle, Fonctionnelle et Organisationnelle), afin de pouvoir analyser chaque composant.	<b>Etude de cas (C1, C2)</b> A partir d'un dossier décrivant la situation d'une organisation dans un écosystème digital, il est demandé au candidat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de qualifier les informations données</li> <li>- de recenser les informations nécessaires et manquantes</li> <li>- de formaliser son analyse en expliquant la</li> </ul>	<b>Pour C1 :</b> Les différents composants de l'organisation sont référencés de manière exhaustive : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la chaîne de l'écosystème digital (terminaux, réseaux, services, logiciels) de l'organisation est retracée à travers les cinq dimensions (ACIFO)</li> <li>- les acteurs de l'organisation sont identifiés.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des fonctionnalités de l'organisation (services applicatifs, services réseaux, les équipements et services de gestion)</li> <li>- Élaboration de grilles de maturité (classer chaque élément) et grilles d'obsolescence : comment passer de l'existant à la cible et retirer tout ce qui est obsolète.</li> <li>- Identification des contraintes financières .</li> </ul>	<p><b>C2. Auditer l'organisation</b> en analysant ses capacités et limites en termes techniques et technologiques dans un contexte digital, en rédigeant/concevant des grilles de maturité et d'obsolescence et en cartographiant les fonctionnalités existantes de l'organisation afin d'identifier ses besoins et les actions à mener.</p>	<p>méthodologie et les outils utilisés</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve écrite par groupe de 3 ou 4 candidats</li> <li>- Restitution orale avec évaluation individuelle</li> </ul>	<p><u>Pour C2:</u> Les différents composants de l'organisation sont analysés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la maturité et l'obsolescence sont qualifiées</li> <li>- le positionnement de chaque composants est déterminé (cartographie fonctionnelle)</li> <li>- l'architecture globale est synthétisée</li> <li>- L'identification des informations (présentes et manquantes) permet de caractériser les risques financiers auxquels est soumise l'organisation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des contraintes juridiques et réglementaires.</li> <li>- Inscription du projet dans des réglementations nationales et internationales</li> </ul>	<p><b>C3. Analyser les risques juridiques, réglementaires relatifs au projet d'architecture</b> en déterminant à quelles réglementations nationales et internationales il est soumis et en identifiant les différentes contraintes (juridiques, réglementaires et financières) s'appliquant au projet afin de s'assurer de la faisabilité de ce dernier.</p>	<p><b>Etude de cas (C3)</b></p> <p>Chaque candidat choisit un sujet dans une liste de problématiques rencontrées par des entreprises fictives.</p> <p>Le candidat devra présenter les tenants et aboutissants juridiques du projet et formuler des préconisations de mise en application.</p> <p>Il exposera son analyse de la dimension juridique en se</p>	<p><u>Pour C3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le plan de l'exposé est clair</li> <li>- L'identification des lois (cadre juridique) est rappelée.</li> <li>- la mise en application est consignée</li> <li>- des exemples de décisions de justice illustrent le propos</li> <li>- les références juridiques sont citées</li> </ul>

		<p>concentrant sur les législations françaises et européennes, mais pourra ensuite emprunter au droit d'autres pays (il conviendra alors d'expliquer les principales différences.)</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b> Exposé oral avec évaluation individuelle.</p>	
<p><b>Activité 2 - Définition de la gouvernance et du cadre de référence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la définition des axes stratégiques de l'organisation (le quoi, pourquoi, comment-diagramme de Venn<sup>1</sup>)</li> <li>- Analyse stratégique, diagnostic du SI (système d'information)</li> <li>- Analyse des forces, faiblesses, opportunités, menaces à l'aire d'une matrice SWOT</li> </ul>	<p><b>C4. Participer à la définition des axes stratégiques de l'organisation</b> en identifiant les opportunités et menaces tant internes qu'externes et en qualifiant les réponses adaptées aux opportunités et menaces identifiées afin de les décliner en termes opérationnels.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée (C4, C5)</b> <b>Première Partie (C4)</b></p> <p>Dans le cadre d'un projet de transformation digitale dans un secteur donné (santé, éducation, bancaire), les différentes entités (métiers) de l'organisation expriment leurs besoins et objectifs. Il est demandé au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'analyser le SI</li> </ul>	<p><u>Pour C4 :</u> Dans le rapport:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes entités de l'organisation sont identifiées.</li> <li>- Les référentiels informationnels sont caractérisés.</li> <li>- les processus sont déclinés</li> <li>- les besoins sont exprimés et confirmés par d'autres observations</li> <li>- les moyens sont actualisés et en adéquation avec la réalité...</li> <li>- La matrice SWOT est établie</li> <li>- Un diagramme de Venn est réalisé :</li> </ul>

<sup>1</sup> Un diagramme de Venn est une figure avec un ou plusieurs cercles à l'intérieur d'un rectangle qui décrit les relations logiques entre les événements. C'est un moyen efficace d'organiser visuellement les relations entre des ensembles, aussi complexes soient-ils.

Référentiel de certification  
Architecte Digital d'Entreprise (MS)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification et mise en place d'un cadre de référence : mettre en relation les métiers et le SI pour que tout le monde ait le même niveau d'information.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'établir une matrice SWOT</li> <li>- de faire un diagramme de Venn pour définir les axes stratégiques afin de réussir cette transformation digitale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les trois axes clés sont identifiés</li> <li>- leurs intersections sont définies</li> <li>- la conclusion en termes opérationnels est consignée</li> </ul> <p>- Pour l'oral:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps de parole entre les candidats est équitablement réparti</li> <li>- L'intervention du candidat est dynamique, argumentée et convaincante</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Urbanisation (architecture d'entreprise): alignement des actifs de l'organisation. (TOGAF<sup>2</sup>, Zachman<sup>3</sup>, eTOM<sup>4</sup>)</li> <li>- Rédaction /Analyse/Validation des prescriptions</li> </ul>	<p><b>C5. Mettre en place ou adapter le cadre de référence</b> en identifiant les facteurs de gouvernance de l'organisation, en alignant les actifs de l'organisation et en participant à la rédaction des prescriptions afin d'harmoniser et de mutualiser les processus.</p>	<p><b>Deuxième partie (C5) :</b></p> <p>A partir des résultats de la première partie (SWOT, Venn), le candidat doit choisir, présenter et détailler un cadre de référence. Il doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principes fondateurs</li> <li>- les principes opérationnels</li> <li>- les thématiques</li> </ul> <p>Le candidat doit également rédiger des prescriptions retenues par la stratégie.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p>	<p><b>Pour C5:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes fondateurs sont le résultat d'une analyse et d'une démarche fédératrice</li> <li>- la déclinaison en principe opérationnelle est outillée</li> <li>- les facteurs de gouvernance sont compréhensifs</li> <li>- Tous les métiers (thématiques) sont répertoriés</li> <li>- les prescriptions sont listées</li> </ul>

<sup>2</sup> Le cadre de référence TOGAF (The Open Group Architecture Framework) est une méthode pour développer l'architecture d'entreprise, grâce à l'utilisation d'un ensemble d'outils.

<sup>3</sup> Le cadre Zachman est un cadre d'architecture d'entreprise qui permet d'une manière formelle et hautement structurée de définir le système d'information d'une entreprise.

<sup>4</sup> eTOM est un cadre de référence de processus destiné aux opérateurs de télécommunications existants avec une orientation vers le support client et la satisfaction client.

Référentiel de certification  
Architecte Digital d'Entreprise (MS)

		<ul style="list-style-type: none"><li>- Rapport écrit (deuxième partie) par groupe de 3 ou 4 candidats</li><li>- Restitution orale avec évaluation individuelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- les prescriptions les plus importantes sont rédigées en termes de description (préconisations de mise en oeuvre)</li></ul> <p>Pour l'oral:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le temps de parole entre les candidats est équitablement réparti</li><li>- L'intervention du candidat est dynamique, argumentée et convaincante</li></ul>
--	--	---	--

**BLOC 2 : Réaliser le projet d'architecture de service dans un contexte digital**

**Activité 3 - Veille technologique**

- Élaboration d'un cadre de veille technologique : grille d'analyse de la pertinence des technologies (avantages et inconvénients) : Intelligence Artificielle, Big Data, Cloud Computing, IOT, Edge Computing, 6G, Cybersécurité.
- Recensement et analyse des innovations technologiques, des standards et de la normalisation

**C6. Analyser les innovations technologiques, les standards et les normes** en les recensant en fonction des évolutions des usages et en identifiant leurs contraintes et avantages ainsi que leur pertinence dans la solution d'architecture digitale, afin d'intégrer les solutions les plus pertinentes dans l'architecture et le catalogue de service.

**Mise en situation professionnelle reconstituée (C6)**

Un sujet thématique est donné en groupe de 3 ou 4 candidats. Le groupe doit faire un exposé oral sur le sujet. Chaque candidat doit également rédiger une fiche technique sur une technologie donnée, en lien avec le sujet.

*A titre d'exemple :*

- "au-delà de l'effet de mode, quelle stratégie cloud pour un SI performant à long terme ?"
- "L'intelligence artificielle, quels défis pour l'évolution d'un SI ?"
- " IOT et l'automatisation ?"

**Conditions pratiques de réalisation :**

- Exposé du groupe sur le sujet thématique
- Rédaction et présentation orale d'une fiche technique sur une technologie donnée ( innovation

Pour C6 :

- Le périmètre du sujet choisi est clairement identifié.
- la problématique est posée
- L'identification des technologies est présentée
- La solution avec contraintes et avantages des composants est décrite.
- La compatibilité des composants entre eux est analysée
- Les conditions d'intégration sont expliquées

Pour une technologie donnée:

- La fiche technique est présentée selon un plan clair, permettant son utilisation dans plusieurs contextes
- La technologie est décrite de façon synthétique
- les points forts et les points faibles concluent la fiche.

Référentiel de certification  
 Architecte Digital d'Entreprise (MS)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un benchmark par simulation de solutions techniques (partie performance) ou par tests ou par Poc</li> </ul>		<p>technologique, un standard, une norme) réalisée par chaque candidat : évaluation individuelle</p>	
	<p><b>C7. Piloter l'évaluation des performances des différentes solutions</b> en commandant des benchmarks adaptés au cas d'usage propres à l'organisation afin de choisir la solution la plus efficace dans le contexte de l'organisation.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée (C7):</b>        A partir d'un cahier des charges fonctionnel d'un projet IT, le candidat conçoit une solution avec deux alternatives de mise en œuvre.</p>	<p><u>Pour C7:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le but de la solution est clairement défini</li> <li>- Les deux alternatives de mise en œuvre sont justifiées.</li> <li>- les critères permettant l'évaluation sont définis</li> </ul>



Référentiel de certification  
 Architecte Digital d'Entreprise (MS)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution, défense et argumentation du choix de la technologie retenue auprès des décideurs</li> <li>- Elaboration de préconisations de solutions d'architecture</li> </ul>		<p>Il réalise le cahier des charges technique de l'évaluation des performances des deux mises en œuvre.</p> <p>Le candidat effectue les tests (ou simulation, ou PoC), qu'il a préalablement conçus et spécifiés dans le cahier des charges. Il s'assure que les résultats sont fiables, pertinents et lui permettent de préconiser la mise en œuvre la plus adéquate.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p> <p>Épreuve informatique individuelle et présentation orale.</p> <p>Le candidat est évalué individuellement lors de la soutenance orale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les outils utilisés sont décrits et présentés</li> <li>- Les tests sont réalisés</li> <li>- Les résultats sont explicités</li> </ul>
	<p><b>C8. Défendre la solution d'architecture</b> en expliquant et justifiant les choix proposés auprès des décideurs et en formulant des préconisations de mise en œuvre afin de susciter l'adhésion au projet.</p>	<p><b>Jeu de rôle (C8)</b></p> <p>Le candidat doit réaliser une synthèse écrite d'une nouvelle technologie à développer au sein d'une organisation soit pour ses besoins propres, soit pour son</p>	<p><u>Pour C8</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le sujet choisi est utile à l'organisation, il apporte une plus-value, ou permet une mise à niveau technologique</li> <li>- l'intérêt pour l'organisation est argumenté</li> </ul>

		<p>catalogue de service, en vue de le présenter oralement, assis, en face à face, dans un temps limité et sans support, à son responsable hiérarchique qui veut être informé du sujet afin de l'évoquer au Comité directeur où il est convié pour définir les priorités.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p> <p>Présentation orale individuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aspect technique est décrit</li> <li>- l'intégration dans l'architecture globale est prise en compte</li> <li>- l'aspect marketing est abordé</li> <li>- l'aspect financier est étudié.</li> </ul>
<p><b>Activité 4 - Conception de l'architecture orientée service dans une visée centrée utilisateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'architectures de solutions</li> <li>- Sélection de blocs architecturaux pour une architecture optimisée, supervisée et sécurisée</li> <li>- Rédaction d'un cahier des charges techniques</li> </ul>	<p><b>C9. Réaliser un schéma d'architecture</b> en identifiant et sélectionnant les blocs architecturaux, en produisant des spécifications d'architecture afin de disposer des éléments nécessaires à la rédaction du cahier des charges techniques.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée (C9).</b></p> <p>A partir d'un cahier des charges fonctionnel d'un projet IT, le candidat doit identifier les blocs architecturaux d'un service numérique sécurisé. Il devra présenter une évaluation comparative pour justifier ses choix techniques, argumenter ces choix.</p> <p>Le candidat devra ensuite établir un cahier des charges technique</p>	<p><u>Pour C9:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les technologies adéquates au projet sont présentées.</li> <li>- les blocs architecturaux sont identifiés</li> <li>- Les critères de comparaisons en fonction des objectifs du service sont sélectionnés.</li> <li>- La comparaison et les justifications du choix sont explicitées.</li> <li>- Le schéma de l'architecture globale est décrit.</li> </ul>

		<p>comportant une description de l'architecture du service numérique sécurisé mis en œuvre.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p> <p>Évaluation écrite individuelle</p>	
<p>- Description du catalogue de service</p>	<p><b>C10. Concevoir et décrire un catalogue de service</b> en s'appuyant sur le cadre de référence afin de couvrir les différents métiers de l'organisation</p>	<p><b>Etude de cas (C10):</b></p> <p>Il est demandé au candidat de présenter une société imaginaire dont l'activité est par exemple le "transport", de concevoir et de décrire son catalogue de service avec plusieurs catégories, et deux ou trois micro-services par catégorie .</p> <p>Une carte mentale est réalisée (soit avec un outil informatique de mind map soit à la main) → n'est pas imposé</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p> <p>Epreuve écrite en groupe avec présentation orale d'une catégorie de service individuelle</p>	<p><u>Pour C10:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation de la société est décrite.</li> <li>- les principes fondateurs du cadre de référence sont consignés</li> <li>- Le catalogue de service est structuré</li> <li>- un service est détaillé</li> <li>- La présentation orale est concise.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'études technico-économiques</li> <li>- Analyse des résultats d'études</li> <li>- Elaboration du business plan d'architectures de service</li> <li>- Calcul du Time To Market (TTM) et du Retour sur Investissement (ROI)</li> </ul>	<p><b>C11. Elaborer le business plan</b> en réalisant des études technico-économiques afin de calculer le Time to Market (TTM) et Retour sur investissement (ROI)</p>	<p><b>Etude de cas (C11)</b></p> <p>A partir de l'identification des ressources nécessaires (fournies dans l'énoncé : architecture et différents composants, CAPEX, OPEX) pour le lancement d'un nouveau service pour renforcer la plate-forme de services lors d'une transformation digitale, le candidat élabore le business plan à partir des données fournies dans l'énoncé.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b> Épreuve écrite individuelle</p>	<p><b>Pour C11:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources nécessaires sont identifiées.</li> <li>- le business model est explicité</li> <li>- l'objectif du business plan est présenté</li> <li>- les impératifs financiers sont étudiés.</li> <li>- les critères objectifs d'évaluation sont listés</li> <li>- L'évaluation du TTM et ROI est argumentée.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des cas d'utilisation d'un service</li> <li>- Utilisation d'un langage UML</li> <li>- Profilage de l'utilisateur centré</li> <li>- Prise en compte des préférences de l'utilisateur (audio-transcription ou description, taille des caractères, paramètres audiovisuels) respectant les normes européennes d'accessibilité</li> </ul>	<p><b>C12. Identifier les cas d'utilisation d'un service</b> en définissant le profil des utilisateurs et en représentant les cas d'usage à l'aide d'un langage (UML) afin de déterminer les différents niveaux de visibilité et les différents acteurs de l'écosystème digital.</p>	<p><b>Etude de cas (C12)</b></p> <p>Enoncé : un type de projet d'organisation et la description de son contexte (passage sur le cloud, etc.) est donné au candidat qui doit identifier les cas d'utilisation, en tenant compte de l'expérience utilisateur, représenter les workflows pour identifier les différents composants de l'architecture.</p>	<p><b>Pour C12:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les cas d'utilisation sont clairement identifiés.</li> <li>- l'expérience utilisateur est décrite.</li> <li>- les diagrammes des workflows sont représentés</li> <li>- La justification des composants retenus au niveau de l'architecture est étayée</li> <li>- Les normes européennes d'accessibilité sont respectées</li> </ul>

		Conditions pratiques de réalisation :	
		Épreuve écrite individuelle	
<b>Bloc 3 : Conduire l'amélioration continue de l'architecture dans une visée centrée utilisateur</b>			
<b>Activité 5 - Management de service</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des indicateurs de service</li> <li>- Utilisation des méthodologies TOGAF, ISO 20000<sup>5</sup>, DevOps<sup>6</sup>, ACIFO</li> <li>- Conception, développement et supervision d'un nouveau service</li> <li>- Prise en compte de la sécurité, de l'authentification, de l'accès au service</li> <li>- Prise en compte des critères de la norme de management de la qualité (ISO 9001)</li> </ul>	<b>C13. Décrire l'intégration d'un service dans le SI</b> en analysant les données nécessaires au nouveau service, en se basant sur des méthodologies (TOGAF, ISO 20000, DevOps, ACIFO) et en définissant les indicateurs de qualité de service et de sécurité afin de proposer une conception adaptée au cadre de référence.	<b>Etude de cas (C13, C14)</b> "Etude et mesure de la QoS à des fins de gestion".  Il est demandé au candidat de choisir un service (applicatif ou réseau, ou de sécurité) <ul style="list-style-type: none"> <li>- de le présenter selon la méthode ACIFO</li> <li>- de décliner ses niveaux de visibilité</li> <li>- de définir les critères de QoS par niveau</li> <li>- d'énumérer les paramètres d'évaluation de ces critères de QoS</li> <li>- d'instrumenter l'architecture d'accueil</li> </ul>	<u>Pour C13:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le service est bien décrit sous ses cinq dimensions (ACIFO)</li> <li>- les niveaux de visibilité sont identifiés</li> <li>- les fonctionnalités sont décrites (microservices).</li> <li>- la sécurité est prise en compte</li> <li>- les critères de QoS sont appliqués de bout en bout</li> <li>- les paramètres mesurables sont définis</li> <li>- le choix de la méthode de mesure est justifié</li> <li>- l'architecture est instrumentée</li> <li>- le cahier des charges de la campagne de mesure est spécifié</li> </ul>

<sup>5</sup> ISO 20000 est une norme de certification des services informatiques des organisations prouvant le respect des normes de qualité éditées au travers de phases, de contrôles et de procédures mises en place.

<sup>6</sup> Le DevOps (contraction des mots Development et Operations) est une approche de la culture informatique, de l'automatisation et de la conception de plateformes conçue pour accroître la valeur ajoutée et optimiser la réactivité des entreprises grâce à une distribution plus rapide et efficace des services.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer le cycle de vie du service : (conception, développement, mise en production, déploiement, exploitation, retraitement du service)</li> <li>- Identification du parcours client (avant vente, diffusion du service, facturation, résiliation)</li>   <li>- Exploitation de la data pour identifier les comportements des utilisateurs</li> <li>- Suivi des remontées de l'exploitation</li> <li>- Déploiement et supervision le service de bout en bout et l'ensemble de l'architecture.</li> </ul>	<p><b>C14. Exploiter les retours opérationnels de l'utilisation du service</b> en analysant les mesures des indicateurs de qualité de service et identifiant les améliorations nécessaires, afin de garantir le bon fonctionnement du service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de commander la campagne de mesure</li> <li>- de dépouiller les résultats</li> <li>- d'analyser les résultats</li> </ul> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b>          Évaluation écrite individuelle</p>	<p><u>Pour C14:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dépouillement est structuré</li> <li>- L'analyse est méthodique</li> <li>- des améliorations sont proposées</li> </ul>
	<p><b>C15. Mesurer l'impact de la mise en exploitation d'un service sur l'utilisateur</b> en considérant le cycle de vie du service, en menant des investigations avec les acteurs impliqués dans l'écosystème afin de vérifier que la solution répond aux besoins</p>	<p><b>Etude de cas (C15)</b></p> <p>A partir d'un article de retour d'expérience et de diagrammes portant sur l'exploitation d'un service, il est demandé au candidat d'en étudier la potentielle utilisation, la gestion et évolution.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b>          Évaluation écrite individuelle</p>	<p><u>Pour C15 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les hypothèses sont réalistes</li> <li>- Les conditions de l'expérience sont identifiées</li> <li>- Les différentes phases du cycle de vie sont analysées</li> <li>- Les conditions d'exploitation sont décrites</li> <li>- Les éléments de gestion sont associés</li> <li>- Les utilisations potentielles sont argumentées et répondent aux besoins</li> <li>- L'évolution de l'utilisation de la technologie est envisagée</li> </ul>

<p><b>Activité 6 - Conduite du changement (trajectoire de transformation)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de la transformation</li> <li>- Planification des étapes du changement</li> <li>- Définition des grilles et des indicateurs</li> <li>- Mesure des impacts du changement (ce qui est induit par la technologie et ses usages)</li> <li>- Mise en œuvre de mesures d'accompagnement, d'efficacité et d'optimisation de coûts.</li> </ul>	<p><b>C16. Organiser la transformation</b> en identifiant les acteurs, en définissant les phases de la transformation et établissant des plannings afin de synchroniser les différentes étapes du changement entre les différents acteurs.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée (C16)</b></p> <p>Un audit de l'existant de l'organisation indique que 30% des projets SI n'aboutissent pas, 50% dépassent le budget initialement prévu et 60% ne respectent pas les délais.</p> <p>Il est demandé au candidat d'organiser la transformation "as a service" et de piloter interactivement avec les acteurs, de mutualiser et de mettre en œuvre de mesures d'accompagnement.</p> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve en groupe écrite</li> <li>- Restitution orale individualisée</li> </ul>	<p><u>Pour C16 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs impliqués dans la transformation "as a service" sont identifiés.</li> <li>- la convergence est actée</li> <li>- les phases sont tracées</li> <li>- des réunions de retour d'expériences et d'états d'avancement sont planifiées</li> <li>- le cadre de référence est rappelé</li> <li>- des mises à niveau sont programmées</li> </ul>
---	--	---	---

Référentiel de certification  
Architecte Digital d'Entreprise (MS)

	<p><b>C17. Superviser l'application des référentiels de bonnes pratiques</b> en élaborant des grilles et des indicateurs, en vérifiant l'adéquation aux différentes normes (ITIL, CoBit, ISO 27001, CMMI, Six Sigma) afin de vérifier la trajectoire de la transformation dans l'organisation</p>	<p><b>Etude de cas (C17)</b></p> <p>Un projet de transformation d'entreprise réel ou fictif est présenté au candidat. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliciter les pratiques mises en place dans le cadre du projet</li> <li>- Évaluer leur adéquation aux référentiels de bonnes pratiques en s'appuyant sur des grilles et indicateurs</li> </ul> <p><b>Conditions pratiques de réalisation :</b> Évaluation écrite individuelle</p>	<p>Pour C17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les critères adéquats sont identifiés</li> <li>- des préconisations d'évolution sont formalisés</li> <li>- les préconisations sont justifiées au regard des référentiels de bonnes pratiques</li> <li>- un compte rendu des résultats obtenus est consigné</li> </ul>
--	---	---	--



<b>BLOC 4 : Manager des projets et des équipes en lien avec la conception d'une architecture digitale orientée multi-services</b>			
<p><b>Activité 7 - Définition de la gouvernance du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration des équipes</li> <li>- Détermination des missions, rôles et responsabilités</li> </ul>	<p><b>C18. Organiser les phases du projet</b> en définissant les livrables attendus, les jalons de progression et en positionnant chaque intervenant afin de répartir les actions de chacun.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle</b></p> <p><u>Première partie (C18, C19):</u></p> <p>Un projet décrit à travers un ensemble de tâches est remis aux candidats.</p> <p>Chaque candidat doit réaliser un dossier écrit présentant le plan d'action du projet et son échelonnement en identifiant les points critiques.</p> <p>Pour chacune des tâches le candidat doit définir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'objectif,</li> <li>- les entrées/sorties,</li> <li>- les outils et méthodes préconisés</li> <li>- les livrables</li> <li>- les jalons .</li> <li>- les expertises requises</li> </ul>	<p><u>Pour C18 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le plan d'action identifie les priorités</li> <li>- le planning rend compte des actions à mener en parallèle</li> <li>- La rédaction de chaque tâche respecte les attendus du monde professionnel, (l'objectif, les entrées/sorties, les outils et méthodes préconisés , les livrables, les jalons).</li> <li>- Les propositions sont cohérentes vis-à-vis des objectifs</li> <li>- L'évaluation des rythmes d'exécution et des difficultés sont en adéquation avec la nature du projet.</li> </ul>
	<p><b>C19. Constituer une équipe projet</b> en identifiant les expertises requises et en définissant les missions, les rôles et responsabilités afin d'avoir</p>	<p><u>Pour C19:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les domaines d'expertise sont identifiés.</li> <li>- Les compétences requises sont définies</li> <li>- Les profils sont détaillés</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et répartition de la charge de travail</li> <li>- Cadencement des livrables</li> </ul>			

	l'équipe la plus adéquate pour la réalisation du projet.	<b>Deuxième partie (C20) :</b>  Le candidat doit également proposer des moyens de travailler en équipe, en :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les missions des membres de l'équipe projet sont définies</li> <li>- Les rôles et les responsabilités sont précisés</li> </ul>
<b>Activité 2 - Gestion quotidienne d'une équipe sur un projet d'architecture digitale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation et suivi des équipes</li> <li>- Développement du mode collaboratif</li> <li>- Mise en place d'outils de communication intra et inter équipe</li> <li>- Utilisation des outils digitaux</li> <li>- Développement de l'intelligence collective (carte mentale)</li> </ul>	<b>C20. Animer les équipes</b> en adoptant un style de management collaboratif tenant compte des spécificités de chaque collaborateur (interculturalité, situations de handicap...) et une communication respectant les codes socioculturels afin de les fédérer tout au long du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- définissant les missions de chaque membre de l'équipe en précisant les rôles et responsabilités</li> <li>- en tenant compte des spécificités de chaque collaborateur.</li> <li>- définissant le style de management à adapter en fonction des situations</li> </ul>	<u>Pour C20</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les spécificités et les besoins de chaque collaborateur sont pris en compte</li> <li>- le style de management est adapté en fonction des situations</li> </ul>
	<b>C21. Mettre en place des outils digitaux favorisant l'intelligence collective</b> en déployant des méthodes collaboratives et en utilisant des plateformes en ligne (Xmind) afin de favoriser la créativité et l'émergence de nouvelles solutions	<b>Troisième partie (C21) :</b>  Le candidat doit enfin préconiser les méthodes et outils de collaboration en ligne à l'appui du projet.  <b>Conditions pratiques de réalisation :</b>  Epreuve écrite en groupe et restitution orale individualisée	<u>Pour C21 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes plateformes en ligne sont identifiées</li> <li>- Les avantages et inconvénients de chaque plateforme sont caractérisés</li> <li>- Le choix de la plateforme est justifié au regard du projet</li> </ul>